

(1)

( N° 88. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1867.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

Rapports faits, au nom de la commission, par M. HYMANS.

I

*Demande du sieur Paul-Camille CHOLET.*

MESSIEURS,

Le sieur Cholet, né à Deventer (Pays-Bas), le 14 novembre 1824, demande la naturalisation ordinaire. Le pétitionnaire est établi en Belgique depuis un très-grand nombre d'années. Il a épousé une femme belge et a un fils engagé comme volontaire dans notre armée. Les rapports des autorités consultées lui sont tous extrêmement favorables. Il s'engage à payer, le cas échéant, le droit d'enregistrement.

La commission a l'honneur de vous proposer de prendre sa demande en considération.

*Le Rapporteur,*  
L. HYMANS.

*Le Président,*  
H. DE BROUCKERE.

---

II

*Demande du sieur Jean-Guillaume TRINES.*

MESSIEURS,

Le sieur Trines est né à Beesel, Limbourg cédé, le 9 mars 1813. Il habite la

Belgique depuis de longues années. Il s'est marié, à Termonde, le 26 septembre 1840, avec une femme belge, et de cette union sont issus plusieurs enfants, tous nés sur le sol belge.

Tous les renseignements recueillis sur le pétitionnaire militent en faveur de l'acceptation de sa demande. Il est exempt du droit d'enregistrement, en vertu de l'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 30 décembre 1853.

Votre commission vous propose de prendre sa requête en considération.

*Le Rapporteur,*

L. HYMANS.

*Le Président,*

H. DE BROUCKERE.

